



LA PAILLETTE - COMPOSTELLE

Comité de Quartier

33600 PESSAC

## REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 06 JUIN 2011

**Présents :** Mr Ghislain BENTAYOU, Mr Jean- Marc BORDIN, Mme Marie-Claire BOURG, Mme Catherine DUBOUILH, Mme Marie-Christine GARIMBAY, Mr Michel GIRAUDON, Mr François LOPEZ, Mlle Céline MANGEMATIN, Mr Michel MENETRIER, Mme Françoise NAU, Mme Catherine TUVALLE.

**Excusés :** Mr David ABADIA, Mr Pierre DUPONT, Mme Claire GIRAUDON, Mme Isabelle MEVEL, Mme Dominique MONNIER, Mr Jean-Pierre SENICHAULT.

Le Président Michel Ménétrier, ouvre la séance à 20h 30.

Il annonce l'ordre du jour :

- Rencontre avec la nouvelle pharmacienne, Madame NEVEU,
- Approbation du PV du CA du 9 mai 2011,
- Stratégie de concertation sur la révision du PLU,
- Derniers détails sur l'organisation de l'apéro-concert du 7 juin,
- Avancement du bulletin de « Coquille-Info »,
- Questions diverses.

### RENCONTRE AVEC LA NOUVELLE PHARMACIENNE DU QUARTIER, MADAME NEVEU

**Michel Ménétrier** accueille Madame Neveu, présentée par Catherine Tuvallé.

**Catherine Tuvallé** précise aux membres du CA que l'idée d'associer les commerçants du quartier et le comité est très ancienne ; depuis son arrivée, Madame Neveu apparaît comme un élément fédérateur aux yeux des autres commerçants ; son désir est de créer une association ; il devrait être possible de faire œuvre commune.

**Michel Ménétrier** demande à Madame Neveu quelles sont ses attentes.

**Madame Neveu** souhaite d'abord redynamiser le coin devenu « vieillot ».

**Michel Ménétrier** répond que les locaux des commerçants ainsi que le trottoir qui les borde font partie de la copropriété de la résidence Compostelle, donc seule habilitée à pouvoir faire quelque chose. Il conseille à Madame Neveu de contacter le président du conseil syndical, Monsieur Tsévery ; il lui transmettra ses coordonnées Internet.

**Michel Giraudon** demande à Madame Neveu quels sont ses projets immédiats.

**Réponse de Madame Neveu :** dans un premier temps, préparer une signalétique détaillée avec des flèches indiquant le parking et les commerces depuis le cours de la Libération ; le coût serait partagé entre tous les commerçants.

**François Lopez** demande quelle serait la valeur ajoutée pour le comité dans le cadre d'une association ?

**Catherine Tuvallé** a pensé que les commerçants pourraient signer un partenariat avec le comité.

**Michel Ménétrier** donne à Madame Neveu deux informations susceptibles de l'intéresser :

- L'action du comité en faveur d'une modification des feux de signalisation du carrefour Libération-Compostelle.

- L'intégration du comité au C2D dans le cadre du plan Campus. Les projets de rénovation du Campus prévoient d'y implanter des commerces ; le comité a insisté pour protéger les commerçants de Compostelle.

**Catherine Tuvallé** ajoute qu'il est important que Madame Neveu soit reconnue en tant que porte-parole, qu'il est ainsi possible de dialoguer et d'entreprendre d'autres actions.

**Michel Ménétrier** l'invite à se manifester au plus vite auprès de Monsieur Tsévery précisant que le comité peut la soutenir.

**Madame Neveu** s'engage à faire avancer son projet de maquette signalétique afin de la soumettre à la Mairie.

## APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA DU 9 MAI

**Françoise Nau** donne lecture du Compte-rendu du CA du 9 mai.

Quelques commentaires et rectifications sont apportés.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

## STRATEGIE DE CONCERTATION SUR LA REVISION DU PLU

- **Projet de territoire de la ville de Pessac**

**Michel Ménétrier** a fait parvenir à chaque membre le projet de territoire de la ville de Pessac, accompagné de plans, en liaison avec la révision du PLU et le plan Campus. Il insiste sur quelques actions à défendre lors des quatre réunions de concertation qui auront lieu selon les thèmes suivants :

- Le 8 juin 2011 – habitat : Michel Ménétrier a déjà indiqué lors de la réunion préparatoire du 16 mai, que pour le comité, la question de la typologie des logements dans les nouvelles constructions était critique, à savoir qu'il faut éviter la multiplication des t1/t2 pour étudiants. Monsieur Verdon avait reconnu qu'il était très difficile de changer les typologies vers des appartements plus grands en raison de la pression immobilière.
- Le 15 juin 2011 –déplacements : Michel Ménétrier a rencontré Monsieur Da-Rold en charge du dossier C2D, Monsieur Lestynek, président de la Fédération des quartiers de Pessac, et Monsieur Messé président du comité Brivazac afin de finaliser les demandes des quartiers riverains du Campus. Le projet prévoit une alternative au « tout voiture » avec une circulation douce pour les piétons et des pistes cyclables.
- Le 23 juin 2011 – nature et paysages : la commune affirme sa volonté d'avoir un square ou un parc à moins de 500 m de toute habitation ; les espaces paysagers doivent trouver une cohérence entre eux et avec les sites de proximité dans les quartiers.
- Le 27 juin 2011 - Economie/Emploi/Activités : le 16 mai, il a beaucoup été question du Campus et de la position particulière de notre quartier ; face aux inquiétudes, le Maire et Monsieur Verdon ont répondu qu'ils aiment beaucoup Compostelle et qu'ils restent sensibles à sa situation. Les quartiers doivent se prononcer sur leurs demandes et le projet doit être envoyé à la CUB en septembre. Michel Ménétrier souhaite que la pression foncière reste maîtrisée, et le campus décloisonné, en liaison avec Compostelle.

**Catherine Tuvallé** constate que ce document est très bien fait.

**Michel Ménétrier** le trouve assez positif ; tous les points qui concernent notre quartier ont été repris ; il reste maintenant à le mettre en place.

- *Michel Ménétrier et Jean-Marc Bordin seront présents à la réunion du 8 juin*
- *Jean-Marc Bordin sera présent aux autres réunions ; Françoise Nau viendra également le 15.*

- **Le Campus et la ville de Pessac : liens avec les quartiers riverains**

**Michel Ménétrier** donne lecture d'un autre document rédigé par les quartiers riverains : Paillère-Compostelle, Brivazac-Candau, Chiquet-Fontaudin, patronnés par la Fédération, destiné à être transmis au C2D (atelier

Campus). Ce document aura aussi vocation à être utilisé lors des réunions de concertation sur la révision du PLU mentionnée ci-dessus.

Michel Ménétrier pense que nos revendications y sont exprimées. Il faut donc préparer la réunion du 8 juin. Concernant le stationnement, Jean-Marc Bordin précise que le PLU propose une place par logement de moins de 50 m<sup>2</sup>, une place et demie entre 50 et 100 m<sup>2</sup>.

**Michel Ménétrier** propose de demander davantage de places de stationnement dans l'enceinte des propriétés.

**Catherine Tuvaille** demande si les garages à vélos sont exigibles : Jean-Marc Bordin précise que oui, il faut 1.5 m<sup>2</sup> par vélo.

**François Lopez** constate qu'à terme, les maisons individuelles vont disparaître.

**Michel Ménétrier** répond que c'est la tendance actuelle ; notre quartier est en zone UPC (tissu pavillonnaire compact) intra-rocade, dans le couloir de densification entourant chaque ligne de tram. C'est sans doute peine perdue de demander un déclassement, mais nous devons insister sur la typologie des logements et le développement du Campus pour diminuer la pression immobilière du logement étudiant.

**François Lopez** rappelle les chiffres actuels : 87% de logements collectifs, 13% de logements individuels ; est-ce la volonté de la mairie de poursuivre ?

**Catherine Tuvaille** dit qu'il ne faut pas tout accepter, et prendre exemple sur Blanquefort.

**Jean-Marc Bordin** répond que ce secteur est en UPM (zone pavillonnaire de densité moyenne) extra-rocade.

## **DERNIERS DETAILS SUR L'ORGANISATION DE L'APERO-CONCERT DU 7 JUIN**

**Le point est fait** sur les derniers préparatifs.

François Lopez reçoit les tables, les chaises à 13 h 30 chez lui. Il faut prévoir de la main-d'œuvre. Les musiciens seront au nombre de 9.

- *Rendez-vous est donné à 16 h pour la mise en place*
- *Deux lampes de chantier seront apportées par François Lopez et Michel Giraudon*

## **AVANCEMENT DU BULLETIN DE « COQUILLE-INFO »**

**Claire Giraudon** a préparé le bulletin de « coquille-info ».

Il faudra le compléter avec les photos et le texte de l'apéro-concert, ainsi que les dernières informations.

L'ordre du jour étant épuisé, en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 22 h 30.

Le Président,  
Michel MENETRIER

La Secrétaire de séance,  
Françoise NAU

---

J'adhère au Comité de quartier LA PAILLÈRE-COMPOSTELLE

NOM..... PRENOM.....

Adresse Complète (bat, n°).....

.....

Adresse Courriel : .....@.....

Je vous fais parvenir un chèque de 5€ à l'ordre du COMITE la PAILLÈRE-COMPOSTELLE

A adresser au trésorier Monsieur Michel GIRAUDON,

174 avenue de La Paillère,

33600 PESSAC

Date et Signature